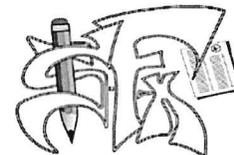


**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024**  
**École Saint-François-Xavier**  
**Mardi 26 mars 2024**  
**Local 136**



---

---

**PROCÈS-VERBAL**

---

---

**Présences :**

Madame Valérie Roy, présidente  
Madame Patricia Cyr, parent  
Monsieur Cebastien Digbeu, parent  
Monsieur Yannick Demers, parent  
Madame Marilène Leduc, parent  
Madame Nancy Jutras, parent  
Monsieur François Bilodeau, enseignant  
Madame Hania Bouzidi, enseignante  
Monsieur Jean-François Fortin, directeur  
Madame Julie Monette, directrice adjointe

**Absences :**

Madame Marie-Ève Mc Craig, membre de la communauté  
Madame Michelle Lévesque Desbiens, parent substitut  
Monsieur Jean-François Blanchet, enseignant

**1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Valérie Roy souhaite la bienvenue à tous et ouvre la rencontre à 19 h.  
Madame Julie Monette présente Monsieur Jean-François Fortin à titre de directeur de l'école Saint-François-Xavier en remplacement de Madame Nancy Guitard.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024

5. Sorties ou activités éducatives (approbation)
6. Informations concernant le bâtiment temporaire
7. Nouvelle disposition concernant la loi 23
8. Parole aux membres de la communauté
9. Parole au représentant du comité de parents et à la représentante de l'OPP
10. Parole aux membres du personnel / Nouvelles de l'école
11. Varia
  - 11.1 Utilisation des cellulaires
  - 11.2 Casiers
  - 11.3 Éclipse solaire
12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Nancy Jutras et appuyé par Monsieur François Bilodeau que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.  
CÉ-23-24-018

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

### 4. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2024

En suivi; les balados produits par la maison des jeunes « *L'Antidote* » sont maintenant diffusés.

Il est proposé par Monsieur Yannick Demers et appuyé par Madame Hania Bouzidi que le procès-verbal du 15 janvier soit adopté avec les modifications.

Adoptée à l'unanimité.  
CÉ-23-24-019

## 5. SORITES OU ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE FINANCEMENT (approbation)

Monsieur Jean-François Fortin présente les sorties ou activités éducatives

Activités	Proposées par	Approbation	Résolution
<p><b>Voyage à New York (présenté et adopté par courriel le 25 février)</b></p> <p><b>1<sup>er</sup> au 3 mai 2024</b></p> <p>Coût de 685\$/élèves (utilisateur payeur)</p> <p>Nombre d'élèves; 40 élèves (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sec.)</p> <p>-4 activités</p> <p>- 2 nuits à l'hôtel avec déjeuner</p> <p>-autobus et guide accompagnateur</p> <p>-26 périodes de suppléance.</p>	<p>Monsieur Yannick Demers</p>	<p>Approuvées à l'unanimité</p>	<p>CÉ -23-24-020</p>
<p><b>Sortie au Cégep Édouard-Montpetit</b></p> <p><b>11 avril 2024</b></p> <p>Élèves du groupe 32</p> <p>Le coût est de 603,62\$ (transport)+suppléance payée par l'école.</p> <p>Aucun frais facturé aux parents puisque ces frais seront déboursés par la mesure 15 232.</p>	<p>Madame Marilène Leduc</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p>	<p>CÉ 23-24-021</p>
<p><b>Sortie au Cégep St-Laurent</b></p> <p><b>18 avril 2024</b></p> <p>Élève du groupe 31</p> <p>Le coût est de 690\$ (transport) + suppléance payée par l'école.</p>			

<p>Aucun frais facturé aux parents puisque ces frais seront déboursés par la mesure 15 232.</p>			
<p><b>Visite du parlement à Ottawa avec une rencontre avec M. Alain Therrien, député fédéral, ainsi qu'une visite du musée de la Guerre</b></p> <p><b>24 avril 2024</b></p> <p>40 élèves</p> <p>Aucun frais facturé aux parents;</p> <p>Frais d'autobus est un don du club optimiste ainsi qu'un montant de 500\$ qui servira à couvrir les frais de la visite du musée de la Guerre. Les frais restants à déboursier pour la visite du musée et de la suppléance seront assumés par l'école.</p>			
<p><b>Sortie à l'école nationale d'aérotechnique.</b></p> <p><b>31 mai 2023</b></p> <p>Élèves du groupe 32</p> <p>Le coût est de 603,62\$ (transport) + périodes de suppléance payée par l'école.</p> <p>Aucun frais facturé aux parents puisque ces frais seront déboursés par la mesure 15 232.</p>			
<p><b>Demande de commandite</b></p> <p>Solliciter certains organismes (Bureaux de députés, club optimiste, etc.) pour la soirée reconnaissance.</p>			

## 6. INFORMATION CONCERNANT LE BÂTIMENT TEMPORAIRE

Monsieur Jean-François Fortin présente les dernières informations au sujet du bâtiment temporaire.

## 7. NOUVELLE DISPOSITION CONCERNANT LA LOI 23

Monsieur Jean-François Fortin informe les membres du conseil d'établissement de trois nouveautés au niveau de la LIP en vigueur depuis le 7 décembre 2023.

1. Il est désormais possible de tenir les séances du CÉ à distance, en autant que la direction ou un membre du CÉ soit présent physiquement au lieu fixé pour la séance. Les membres du CÉ pourraient interdire la tenue de séance du CÉ à distance via les règles de régie interne (art. 68.1 LIP).

2. L'ordre du jour et les documents relatifs au conseil d'établissement doivent être transmis aux membres du CÉ et à leurs substituts au moins 7 jours avant la séance. Les règles de régie interne ne peuvent plus établir de délai plus court (art.67 LIP).

3. Le membre d'un CÉ qui fait défaut d'assister à 3 séances consécutives du CÉ sans motif jugé valable voit son mandat prendre fin à la séance qui suit, à moins qu'il n'y assiste (art. 54.1 LIP).

## 8. PAROLE AUX MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Marie-Ève Mc Craig est absente

## 9. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS ET À LA REPRÉSENTANTE DE L'OPP.

**Comité de parents;** Monsieur Yannick Demers mentionne que Madame Valérie Roy a été nommée bénévole de l'année. La soirée des bénévoles aura lieu le 17 avril prochain.

**OPP;** Madame Patricia Cyr propose qu'un courriel soit envoyé aux membres de ce comité afin de les informer qu'aucune rencontre ne sera au calendrier compte tenu du temps de l'année. Mais dans la préparation de l'année à venir, une rencontre serait à prévoir dans un message aux parents.

## 10. PAROLE AUX MEMBRES DU PERSONNEL/NOUVELLES DE L'ÉCOLE

- Le jeudi 14 mars a eu lieu la rencontre de parents pour le 2<sup>e</sup> bulletin.
- Le 16 avril au collège Bourget à Rigaud, lors de la finale de Secondaire en Spectacle, le groupe de musique *les Cowboys*, composé de cinq élèves du profil musique en 3<sup>e</sup> secondaire; Samuel Rose, Zachary Pépin, Anthony Brassard, Félix Martin-Sauvé et Lucas Houde ont remporté la première place et iront représenter SFX les 30 et 31 mai à la finale régionale provinciale à Thetford Mines.

- L'équipe de basketball benjamin masculin D4 de Saint-François Xavier, *le Bleu et Or*, a remporté la première position pour l'année 2023-2024.
- Le vendredi 22 mars dernier, nos élèves méritants se sont vus offrir un déjeuner festif de style « cabane à sucre ». L'équipe de SFX a souligné l'excellent travail tant académique que comportemental de soixante-douze élèves de la première à la troisième secondaire incluant les élèves de la classe de GADP.

## 11. VARIA

- 11.1 **Utilisation du cellulaire;** la mise en application de la loi est conforme puisque l'utilisation des cellulaires en classe est faite à des fins pédagogiques.
- 11.2 **Casiers;** les casiers des élèves de SFX seront dans le bâtiment temporaire et non dans l'école de la Magdeleine.
- 11.3 **Éclipse solaire;** le 8 avril prochain, les cours seront levés à 11h et les élèves pourront retourner à la maison. Des lunettes solaires seront distribuées aux élèves les 4 et 5 avril prochains avec une lettre explicative d'utilisation.

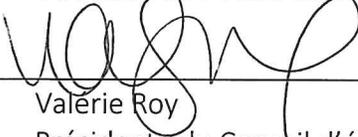
## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Yannick Demers à 20h27.

Approuvée à l'unanimité  
CÉ 23-24-022

Signature :  \_\_\_\_\_  
Jean-François Fortin

Directeur de l'école Saint-François-Xavier

Signature :  \_\_\_\_\_  
Valérie Roy  
Présidente du Conseil d'établissement